

# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION,  
à La Haye, Lager Nieuwstraat,  
derrière le Prinsgracht, No 21.  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT,  
ANNONCES,  
Chez M. Van Woelen, libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent  
être envoyés à la direction, francs de port.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
Pour un an, 30 fl. 30 s.  
Six mois, 18 fl. 18 s.  
Trois mois, 10 fl. 10 s.  
Cinq sous par semaine.  
Les 50 dernières lignes de 50 lignes  
comptent 10 cts. par ligne.

Le 1<sup>er</sup> JANVIER, 71 Janvier.  
**STATISTIQUE DU ROYAUME, (1)**  
Après les rapports des Etats Provinciaux publiés en  
juillet 1845.

IV. SITUATION DE L'INDUSTRIE.  
Commerce. — Navigation. — Pêche.

En commençant cette statistique du Royaume, nous avons dit que l'état de l'industrie n'était pas satisfaisant, et que la situation du commerce n'était pas brillante. Les rapports des Etats Provinciaux confirment ces observations, et nous permettent de constater que les opérations commerciales à l'étranger, ainsi que les opérations de commerce intérieur, ont été moins actives pendant cette période, non qu'on ait généralement remarqué quelques signes de décroissement ou une impulsion rétrograde, mais d'après les renseignements recueillis, il est certain que le commerce au étranger a éprouvé une sorte de gêne, de langueur, une stagnation, qui est vraiment une rétrogradation, une comparaison de l'impulsion progressive qu'on remarque ailleurs, dans le monde commercial.

La Hollande septentrionale est la source principale du bien-être public. Elle est le centre de toutes les opérations commerciales, et c'est de là que partent les produits de l'industrie nationale et étrangère. Les rapports de cette province nous donnent une idée de l'état de son commerce. Pendant l'année 1845, le commerce a été moins actif qu'en 1844, et les opérations commerciales ont été moins nombreuses. Les opérations de commerce au étranger ont été moins actives, et les opérations de commerce intérieur ont été moins nombreuses. Les opérations de commerce au étranger ont été moins actives, et les opérations de commerce intérieur ont été moins nombreuses.

Les administrations qui en dépendent, n'annoncent pas que la situation du commerce et de la navigation soit en progrès.

**ZÉLANDE.** — Plusieurs branches de l'industrie nationale sont restées dans une situation défavorable. Le commerce et la navigation languissent. On ne s'occupe presque plus de grandes entreprises commerciales pour compte particulier, et le mouvement dans les ports de Middelbourg, Flissingne, Veere, Zierikzee et Brouwershaven, présente peu d'activité.

A cet aperçu sur l'état du haut commerce, nous ajoutons pour plus d'éclaircissement quelques données particulières puisées dans les divers rapports des provinces.

La Zélande n'a donné aucun détail particulier sur le mouvement du commerce et de la navigation.

A Amsterdam, on a importé 657,879 balles et 621 tonneaux de café. L'aspect du marché a cependant offert au spéculateur peu de chance de bénéfices.

L'importation du sucre en ligne directe à Amsterdam a baissé de 21 million de livres, comparativement à celle de 1843. L'expédition en transit du sucre brut a considérablement diminué; mais l'exportation du sucre raffiné a été de 35 millions de livres, quantité formant un excédant de 1/4 millions sur 1843. La cause de cette augmentation provient principalement d'un plus grand débit de nos sucres dans les ports de la Méditerranée.

La vente de l'indigo a été active et favorable.

L'importation de thé a été considérable. Trois chargements sont arrivés directement de Canton à Amsterdam. Cependant la vente de cette marchandise a été peu animée.

Les autres articles de provenance étrangère, tels que peaux, bois de teinture, coton, riz, tabac, bois de construction, vins, n'ont donné lieu à aucune observation particulière.

Quant à l'importation de marchandises étrangères, les résultats obtenus ne sont pas favorables. L'importation, l'exportation et le transit des grains s'établissent de la manière suivante:

Froment.....	17570	15335	667	174
Exportat. et transit	137	310	220	81

La revanche le commerce des grains oléagineux a été très-important. L'importation de colza a été de 8,100 last, et celle de la linette de 2,300 last. Les 12,000 last provenant de cette importation étaient destinés pour les moulins à huile de Zélande.

Dans la Hollande-Méridionale le commerce en transit a été moins actif. Les opérations pour compte particulier ont été moins nombreuses. Les opérations de commerce au étranger ont été moins actives, et les opérations de commerce intérieur ont été moins nombreuses.

asiatiques et avec l'Amérique méridionale et septentrionale. Les relations commerciales avec le Levant et dans la Mer Noire ont été insignifiantes, ainsi qu'avec l'Espagne et le Portugal. L'importation des vins de France a été peu importante. La navigation dans la mer du Nord et dans la Baltique a été très active, et les relations commerciales avec la Grande-Bretagne et l'Irlande continuent à être fort importantes.

Dans les deux provinces de la Hollande on se plaint beaucoup de la diminution du commerce rhénan. Les renseignements suivants sur la quantité des marchandises expédiées par le Rhin expliquent ces plaintes.

1843.	1844.	En moins pour 1844.
Expédié d'Amsterdam, last.	8190.	
de Rotterdam	54514	40314
		14200.

Cette différence provient de diverses circonstances particulières: d'abord de l'expédition considérable de grains et de fer en transit par le Rhin, qui eut lieu en 1843, et peut-être en suite de la concurrence du chemin de fer belge, contre laquelle la navigation rhénane, entravée par les formalités, n'a pu désavantager.

Dans ces deux provinces, la navigation a été beaucoup plus active, grâce aux nombreuses expéditions faites pour le compte de la Société de Commerce. Le fret pour Java et les arrivages de cette colonie ont présenté les chiffres suivants:

Amsterdam.	Rotterdam.	Schiedam.	Dordrecht.	Schiedam.
Bâtiments expédiés	96	15	8	
arrivés	117	96		

La plus grande partie de ces navires étaient sous pavillon néerlandais. Quelques-uns faisaient des voyages soi-disant pour leur compte particulier, c'est-à-dire sans être positivement affrétés par la Société de Commerce.

La navigation générale en 1844 s'est établie dans la proportion suivante:

Amsterdam.	Rotterdam.	Schiedam.	Delfshaven.	Vlaardingen.
Arrivages. 2204.	1878.	2251.	18.	18.

D'après ce relevé les arrivages à Amsterdam ont été de 161 de plus qu'en 1843; tandis que dans les ports de la Hollande-Méridionale ils ont diminué environ de 450 comparativement à l'année antérieure.

L'affrètement des petits bâtiments a offert aux armateurs de meilleurs résultats qu'en 1843; mais une partie de la navigation est toujours en souffrance.

Dans le Brabant-Septentrional le commerce avec l'étranger s'est borné à celui des étoffes de laine et des toiles de coton. La navigation intérieure a été entravée par la baisse des rivières.

Dans le Limbourg le commerce de commission et d'exportation a été très-animé. On désire voir de la part du gouvernement...

## FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. — 8 JANVIER 1846.

### LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

**Robert-le-diable. (Suite.)**

Morcerf et Château-Renaud étaient sortis des premiers. Un instant madame Danglars avait pensé que cet empressement d'Albert avait pour but de lui venir présenter ses compliments, et elle s'était précipitée à l'orée de sa fille pour lui annoncer cette visite; mais celle-ci s'était contentée de secouer la tête en souriant; et en même temps, comme pour prouver combien la dérogation d'Eugénie était fondée, Morcerf apparut dans une loge de côté du premier rang. Cette loge était celle de la comtesse G...

— Ah! vous voilà, monsieur le voyageur, dit-elle en lui tendant la main avec toute la cordialité d'une vieille comtesse; j'ai bien aimé à vous de m'avoir reconnu, et surtout de m'avoir donné la préférence pour votre première visite.

— Croyez, madame, répondit Albert, que si j'eusse su votre arrivée à Paris, et connu votre adresse, je n'eusse point attendu si tard. Mais veuillez être pratique de vous présenter. M. le baron de Château-Renaud, mon ami, un des rares gentilshommes qui restent encore en France et par lequel je viens d'apprendre que vous étiez aux courses du Champ-de-Mars.

— Ah! vous étiez aux courses, monsieur? dit vivement la comtesse.

— Oui, madame.

— Et bien, s'écria vivement madame G..., pouvez-vous me dire à qui appartenait le cheval qui a gagné le prix du Jockey-Club?

— Non, madame, dit Château-Renaud, et je faisais tout à l'heure la même question à Albert.

— Et vous n'avez pas beaucoup, madame la comtesse? demanda Albert.

— Non, madame, dit Château-Renaud, je n'ai rien vu de remarquable.

— Et vous n'avez pas vu le maître du cheval qui a gagné le prix du Jockey-Club?

— Non, madame, dit Château-Renaud, je n'ai rien vu de remarquable.

— Et vous n'avez pas vu le maître du cheval qui a gagné le prix du Jockey-Club?

— Non, madame, dit Château-Renaud, je n'ai rien vu de remarquable.

vous mon étonnement lorsqu'en rentrant chez moi je rencontrai sur mon escalier un petit jockey russe qui venait de gagner la course de dimanche par hasard dans la même maison que moi, lorsque, en ouvrant la porte de mon salon, la première chose que je vis fut la coupe d'or qui formait le prix gagné par le cheval et le jockey inconnus. Dans la coupe il y avait un petit papier sur lequel étaient écrits ces mots: «A la comtesse G... lord Ruthwen».

— C'est justement cela dit Morcerf.

— Comment! c'est justement cela? que voulez-vous dire?

— Je veux dire que c'est lord Ruthwen en personne.

— Quel lord Ruthwen?

— Le nôtre, le vampire, celui du théâtre Argenta.

— Vraiment! s'écria la comtesse, il est donc ici?

— Parfaitement.

— Et vous le voyez? vous le recevez? vous allez chez lui?

— C'est mon amant intime, et M. de Château-Renaud lui-même a l'honneur de le recevoir.

— Qui peut vous faire croire que c'est lui qui a gagné?

— Son cheval avait le nom de *Vampa*.

— Eh bien, après?

— Eh bien! ne vous rappelez-vous pas le nom de ce fameux bandit qui m'avait fait prisonnier?

— Ah! c'est vrai.

— Et des mains de quel le comte m'a miraculeusement tiré?

— Si fait.

— Il s'appelle *Vampa*. Vous voyez bien que c'est lui.

— Mais pourquoi m'a-t-il envoyé cette coupe à moi?

— D'abord, madame la comtesse, parce que j'ai eu fort parlé de vous, comme vous pouvez le croire, ensuite parce qu'il aura été enchanté de retrouver une compatriote et heureux de l'intéresser que cette compatriote prenait à lui.

— J'espère bien que vous ne lui avez jamais raconté les folies que nous avons dites à son sujet?

— Ma foi, je n'en jurerai pas, et cette façon de vous offrir cette coupe sous le nom de lord Ruthwen.

— Mais c'est affreux, il va m'en vouloir mortellement!

— Son procédé est-il celui d'un ennemi?

— Non, je l'ai vu.

— Eh bien!

— Alors il est à Paris?

— Oui, et il est au Champ-de-Mars.

— Et quelle sensation a-t-il faite?

— Mais, dit Albert, on en a parlé huit jours, puis est arrivé le couronnement de la reine d'Angleterre et le vol des diamants de mademoiselle Mars, et l'on n'a plus parlé de cela.

— Mon cher, dit Château-Renaud, on voit bien que le comte est votre ami, vous le traitez en conséquence. Ne croyez pas ce que vous dit Albert, madame la comtesse, il n'est au contraire question que du comte de

Monte-Christo à Paris. Il a d'abord débüté par envoyer à madame Danglars fort; puis il a gagné la course du Jockey-Club, à ce qu'il paraît. Je maintiens, au contraire, moi, quoi qu'en dise Morcerf, qu'on s'occupe encore de comte en ce moment et qu'on ne s'occupera même plus que de lui dans un mois, s'il veut continuer de faire de l'excitant, ce qui, au reste, paraît être sa manière de vivre ordinaire.

— C'est possible, dit Morcerf, en attendant, qui donc a repris la loge de l'ambassadeur de Russie?

— Laquelle? demanda la comtesse.

— L'entre-colonne du premier rang; elle me semble parfaitement mise à neuf.

— En effet, dit Château-Renaud, est-ce qu'il y avait quelqu'un pendant le premier acte?

— Ou?

— Dans cette loge?

— Non, reprit la comtesse, je n'ai vu personne.

— Révenant à sa première conversation, vous croyez que c'est votre comte de Monte-Christo qui a gagné?

— Et qui m'a envoyé cette coupe?

— Sans aucun doute!

— Mais je ne le connais pas, moi, dit la comtesse, et j'ai fort envie de la lui renvoyer.

— Oh! n'en faites rien; si vous en enverriez une autre, taillée dans quelque saphir ou créusée dans quelque rubis. Ce sont ses manières d'agir, qu'il faut le prendre comme il est.

En ce moment on entendit la sonnette qui annonçait que le premier acte allait commencer. Albert se leva pour regagner sa place.

— Vous reverrai-je? demanda la comtesse.

— Dans les entr'actes, si vous le permettez. Je viendrai vous informer si je puis vous être bon à quelque chose à Paris.

— Messieurs, dit la comtesse, vous les avez tous dans la loge de Rivoli 22, je suis chez moi pour mes amis.

Les deux jeunes gens saluèrent et se retirèrent.

En rentrant dans la salle, ils virent le portier debout et les yeux fixés sur un seul point de la salle; leurs regards suivirent la direction générale, et s'arrêtèrent sur l'ancienne loge de l'ambassadeur de Russie. Un homme habillé de noir, de trente-cinq à quarante ans, venait d'y entrer avec une femme vêtue d'un costume oriental. La femme était de la plus grande beauté; et le costume d'une telle richesse, que, continue nous l'avons dit, tous les yeux s'étaient à l'instant même tournés vers elle.

— Eh! dit Albert, c'est Monte-Christo et sa Grecque.

En effet, c'était le comte et Haydée.

Au bout d'un instant, la jeune femme était l'objet de l'attention non seulement du portier, mais de toute la salle; les femmes se penchaient hors des loges pour voir ruisseler sous les feux du lustre cette cascade de diamants.

(1) Voir le Journal de La Haye, du 7 janvier.



Toujours la demande adressée à plusieurs reprises par la... l'état veuille reconnaître les titres à une pension des... membres de la Légion d'Honneur appartenant à la province...

Outre que l'article 26 du traité du 30 mai 1814, auquel il est... fait allusion, n'impose à ce sujet aucune obligation aux... puissances alliées, ne s'applique qu'aux traités et aux pen-

Les membres de la Légion d'Honneur n'ont jamais eu le droit... de réclamer de l'état le montant de leur pension; au contraire,

Le récus rejette la demande de la diète concernant la publi-... cité de ses discussions, ainsi que celle tendant à modifier les

Quant à la demande que le droit de discuter et de signer des... pétitions aux états ne soit point limité par l'application de la

La conduite des autorités à l'égard des réunions qu'on se... proposait de tenir à Trèves, conduite qui a provoqué la de-

Toucheant la demande concernant la liberté de la presse et en... particulier la publication d'une loi sur la presse, appropriée aux

On ne saurait méconnaître que, tandis que les lois actuelles... en France, les lois de la province rhénane déclarent super-

Si cette demande est jugée la nécessité de modifier consi-... dérablement les lois sur la presse, dans quel sens il faudrait la

— Oui.

— Je vous en fais mon compliment!

— Morcerf sourit.

— Nous reparlerons de cela plus tard et en détail, dit-il. Que dites-vous

— De quelle musique?

— Mais de celle que vous venez d'entendre.

— Je dis que c'est de fort belle musique pour de la musique composée

— Ah! c'est! mais, mon cher comte, il semblerait que vous pourriez enten-

— Mais c'est un peu cela. Quand je veux entendre d'admirable musi-

— Eh bien! mais vous êtes à merveille ici; dormez, mon cher comte,

— Non, en vérité: votre orchestre fait trop de bruit. Pour que je dorme

— Ah! le fameux hachis!

— Justement. Vicomte, quand vous voudrez entendre de la musique,

— Mais j'en ai déjà entendu en allant y déjeuner, dit Morcerf.

— A Rome?

— Oui.

— Ah! c'était la guzla d'Haydée. Ouf! la pauvre exilée s'amuse quel-

— Morcerf n'insista pas davantage; de son côté, le comte se tut.

— Vous m'excusez? dit le comte en reprenant le chemin de sa loge.

— Comment donc!

— Rapportez bien des choses pour la comtesse G... de la part de son

— Et à la baronne?

— Dites-lui que j'ai l'honneur, si elle le permet, d'aller lui présen-

l'ordre de cabinet du 13 septembre 1824.

Si en outre les états de la diète de la province rhénane trou-

Quant à la demande des Etats d'abolir le décret impérial du

Nous prendrons cette demande en considération lors de la

En ce qui touche la demande de soumettre aux députés de

Pour ce qui concerne la demande d'abolir la loterie et les

Ceci ne saurait avoir lieu dans la Prusse seule, mais simulta-

Les Etats avaient demandé de protéger mieux qu'on ne l'a

Quant au premier point, il faut attendre le résultat des nou-

ceci ne regarde que nous-mêmes et nous ne vous demanderons

— Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 17 décembre.

Réhid-Pacha, nommé ministre des affaires étrangères le

Réhid-Pacha a nommé pour son département de l'Chera-

tous ses collègues s'y trouvaient, et le prince de Grenade fut

Le comte sortit de sa loge, et un instant après apparut dans celle de la

La baronne ne put s'empêcher de jeter un cri de surprise, légèrement

— Ah! venez donc, monsieur le comte, s'écria-t-elle, car, en vérité, j'a-

— Oh! madame, dit le comte, vous vous rappelez encore cette misère?

— Oui; mais ce qu'on n'oublie pas, monsieur le comte, c'est que vous

— Cette fois encore, madame, je ne mérite pas vos remerciements; c'est

— Et est-ce aussi, Ali, dit le comte de Morcerf, qui a tiré mon fils des

— Non, monsieur le comte, dit Monte-Christo en serrant la main que

— Cette fois encore, madame, je ne mérite pas vos remerciements; c'est

— Oh! vous êtes tout présent, de nom du moins, car il ya deux ou trois

— Le comte s'inclina, mademoiselle Danglars fit un léger mouvement

— Vous êtes là avec une admirable personne, monsieur le comte, dit

— Oh! vous êtes tout présent, de nom du moins, car il ya deux ou trois

— Non, mademoiselle, dit Monte-Christo étonné de cette extrême ingé-

— Et qui se nomme?

— Une Grecque, murmura le comte de Morcerf.

— Oui, comte, dit madame Danglars; et dites-moi si vous avez jamais

— Ah! dit Monte-Christo, vous avez servi à Janina, monsieur le

chid-Pacha auprès de lui et l'a entretenu pendant près d'une

— Aali-Effendi, qui a géré pendant quelques mois avec une

La première question extérieure que Réhid-Pacha aura à

Notre avons annoncé déjà la mort du patriarche grec. Cette

Le cheikh Hamoud-Ebou-Naked, accusé de l'assassinat du

Le sultan vient de prendre une mesure qui témoigne des bons

— Nouvelles d'Italie.

Naples, 18 décembre.

Un décret royal du 30 novembre dernier, lequel a paru hier,

et mon peu de fortune, je ne la cache pas, vient des libéralités de l'illustre

— Regardez donc! insista madame Danglars.

— Oh! cela? balbutia Morcerf.

— Tenez! dit Monte-Christo.

— Et, enveloppant le comte de son bras, il se pencha avec lui hors de la

En ce moment, Haydée, qui cherchait le comte des yeux, aperçut sa tête

Cette vue produisit sur la jeune fille l'effet de la tête de Méduse: elle fit

— Tiens, dit Eugénie, qui vient de venir à votre pupille, mon-

— Oh! dit le comte, mais ne vous effrayez point, mademoiselle;

— Et, après avoir salué la baronne et sa fille d'un seul et même salut, il

— Quand il entra dans la sienna, Haydée était encore fort pâle; mais

— Monte-Christo s'aperçut que les mains de la jeune fille étaient humides

— Avec qui donc causiez-vous, dit Monte-Christo en serrant la main

— Mais, répondit Monte-Christo, avec le comte de Morcerf, qui a été au

— Ah! le misérable! s'écria Haydée, qui lui avait vendu aux Turcs;

— J'avais bien déjà entendu dire quelques mots de cette histoire en

— Oh! qui, viens, viens; il me semble que je mourrais si je restais plus

— Et Haydée, se levant vivement, s'enveloppa de son burnous de cahe

— Voyez si cet homme fait rien comme un homme! dit la comtesse G... à

— Ah! dit Monte-Christo, vous avez servi à Janina, monsieur le

— J'ai été général instructeur des troupes du pacha, répondit Morcerf,

— J'ai été général instructeur des troupes du pacha, répondit Morcerf,

— J'ai été général instructeur des troupes du pacha, répondit Morcerf,

(La suite à demain.)

valement qu'en dépit de la meilleure volonté du gouvernement pour relever Brindes de son état de déchéance, cette ville ne parviendra jamais à reconstruire son antique splendeur...

Un autre décret daté de Palerme le 15 novembre dernier, intéresse le commerce du dehors : il contient une réduction générale des droits sur l'or travaillé (oro lavorato), à l'exemple de la France, et une ordonnance pour déterminer par une voie plus simple le poids net d'articles de mode et de soieries sur lesquels on veut percevoir des droits.

Un troisième décret, accompagné d'une table synoptique, fixe les droits à prélever sur les glaces larges de 1 1/2 à 8 palmes et longues de 12 1/2; ce décret est du 30 novembre 1845.

En vertu d'un décret du 7 février 1844, il y aura le 29 décembre, un troisième tirage de rentes du grand livre pour opérer la réduction de 5 à 4 p. c.; on tirera cette fois un capital de 1,300,000 ducats, ou 65,000 ducats de rentes.

Si l'on en devait juger par certains symptômes, les provinces de l'Italie centrale seraient à la veille de nouveaux événements. Les mesures de précaution et de rigueur augmentent non seulement dans les états romains, mais aussi en Toscane. On a fait des arrestations à Florence, à Livourne, à Modigliana; quelques personnes ont même été condamnées aux prisons de Volterra pour un temps plus ou moins long. Des habitants de la Romagne qui s'étaient réfugiés sur le sol toscan, ont été arrêtés et reconduits aux frontières des légations. On ne sait à quelle cause attribuer ce changement dans la conduite du gouvernement grand-ducal.

Les Romagnols, réfugiés à Saint-Marin au nombre d'environ quatre-vingts, ont aussi été renvoyés de cette petite république.

**Nouvelles de l'Algérie.**

Le gouvernement français a fait publier quelques rapports d'Afrique, nous en donnons le résumé plus loin; ces rapports, du reste, ne nous apprennent rien de nouveau, nous connaissons presque tous les faits dont ils font mention. Suivant les dernières nouvelles d'Alger, on croit qu'Abd-el-Kader a le projet de faire lever encore une fois les tribus du Chelif récemment pacifiées, de pousser jusqu'àuprès de Milianah, si cela lui est possible, ou sinon de retourner dans l'ouest par le pays des Fittas pour les exciter de nouveau à la lutte, ou même par le côté d'Oran, pour essayer de soulever les Garabas en passant.

Voici, du reste, le contenu d'une lettre que nous recevons d'Alger :

Alger, le 25 décembre 1845.

Notre position commence à s'éclaircir, bien que le mal soit encore grand; mais il ne faut pas oublier quels efforts inouïs ont été tentés par les Arabes dans cette dernière lutte, pour en finir avec ce qu'ils appellent la maladie des chrétiens.

Abd-el-Kader est toujours dans l'intérieur du pays, vers l'Oued-Riou. Le maréchal suit l'empire pas à pas, et paraît décidé à tout tenter pour déjouer ses projets.

Le cercle de Cherchell est toujours calme malgré les lettres d'Abd-el-Kader à ses partisans. Nous avons à l'égard d'une bravoure et d'une intelligence remarquable, Sid-Abd-el-Kader-Ben-Amour. Il nous servira, au besoin avec un dévouement dont il a donné des preuves récentes dans l'expédition des deux Bou-Maza. Il est aussi heureux pour nous que la famille la plus puissante de la tribu des Beni-Mentasser, celle des Bercany, soit aujourd'hui toute en notre pouvoir.

Un fait important dans la province de Constantine, c'est que Bou-Akkaa, chef à peu près indépendant des Kabyles du Sahel de Gicilly, bien que fortement excité contre nous par les lettres des schéris, a non-seulement repoussé toutes les excitations, mais a envoyé son neveu avec son goum au général Levasseur pour prendre part à nos opérations.

Nous recevons en outre le *Moniteur Algérien* et les autres journaux d'Alger; ils ne contiennent que des nouvelles peu importantes. M. le maréchal duc d'Isly avait quitté le 18 décembre le pays des Ouhad-Bessim pour descendre l'Oued-Riou, dont Abd-el-Kader avait descendu la vallée en se retirant devant nos colonnes; on ignorait où il s'était arrêté. M. le maréchal duc d'Isly suivait autant que possible ses traces. Les populations, que le maréchal a traversées, ont montré fort peu d'enthousiasme pour la cause de l'ex-émir. Le pays en général déplore la révolte, mais il ne sait pas résister au fanatisme de quelques chefs qui n'ont rien à perdre.

Le général Regnu est rentré à Milianah pour reprendre la direction des affaires dans cette subdivision, où la tranquillité se maintient malgré le voisinage dangereux d'Abd-el-Kader.

**Nouvelles et faits divers.**

Aux dernières élections de Rouen, M. Sénart, avocat distingué, menait les affaires de la gauche. M. le comte de \*\*\* conduisait au combat les autres cohortes.

Un coutelier paraissait vouloir rester simple spectateur de la lutte qui allait s'engager. M. le comte entra familièrement dans sa boutique.

— Eh! bonjour, mon cher, comment vous portez-vous? — Très-bien, Monsieur le comte, vous êtes trop bon. — Et votre femme? — Ma femme va bien aussi; c'est trop d'honneur que vous lui faites. Elle est à la campagne chez sa mère, qui est malade.

— Voici de magnifiques couteaux... Je ne tarderai pas à renouveler les miens. — Tout le monde ici achète à Paris, je ne sais vraiment pas pourquoi... quand on a au moins aussi bon chez soi... — C'est pour le jour de l'élection. Ah!... deux heures, on va voter dans un quartier de la ville. Et de quel côté allez-vous? — Non, monsieur.

— Comment! vous, mon cher ami, un homme distingué, un bon citoyen, vous professez cette indifférence pour les affaires du pays!... — Ce n'est pas de l'indifférence, Monsieur le comte, au contraire, j'aime beaucoup à aller voter; on se promène, on jase avec l'un et avec l'autre; on rit, on plaisante, on se rafraîchit, on joue au billard... Non, non, je ne suis pas indifférent aux affaires du pays, mais c'est que ma femme n'étant pas ici, je ne puis laisser ma boutique un seul instant.

— Ne pouvez-vous charger un voisin de la garder? — Oh! mon Dieu, non, — ils sont tous aux élections.

— Ainsi, votre voix sera perdue... Que dis-je, votre voix, un négociant comme vous, justement considéré, objet de l'estime de ses concitoyens, ne vote pas seul, — son vote est clair et tout dans l'intérêt du pays trouve de nombreux amis... Mon ami, ce n'est pas un vilain qui vous empêchera d'aller remplir vos devoirs civiques.

— Monsieur le comte, mon premier devoir est de nourrir ma femme et mes enfants.

— Comment faire, il faut absolument que vous alliez voter. — Je n'en sais rien, Monsieur le comte, mais je ne quitterai pas ma boutique.

— Après tout, ce n'est pas bien long... Tenez — courez vite aux élections, — je vais garder la boutique; — mais ne soyez pas trop longtemps; — je vous attends ici. — A propos, vous votez pour nous, n'est-ce pas? — Comment, Monsieur le comte, vous voudriez garder ma boutique? — Ah! je ne le souffrirai pas.

comte de \*\*\* installé dans le comptoir, et il s'en alla aux élections.

Comme il arrivait, il fut avisé par M. Sénart. — Ah! à la bonne heure, voici le coutelier; je me demandais aussi : comment se fait-il que le boutefeu de vienne pas, lui qui est intelligent, lui qui est éclairé; je suis enchanté de vous voir parmi nous.

— Ah! Monsieur Sénart, j'ai bien manqué de ne pas payer; ma femme est à la campagne chez sa mère, qui est malade, et je n'avais pas pu sortir sans M. le comte de \*\*\* un de mes amis, qui a bien voulu garder ma boutique. Vote-t-on bientôt? Je ne veux pas le laisser longtemps là-bas.

— Le vote est commencé; vous êtes des nôtres? — Oui, oui, c'est à dire... M. le comte de \*\*\*, mon ami, m'a dit en me quittant : Vous votez avec nous? — Eh bien oui, avec eux, avec nous, c'est toujours la même chose, nous votons pour M. Cabanon.

Le coutelier reste encore quelque temps à jaser et à se rafraîchir. Puis il vote pour M. Cabanon, jase encore un peu, se rafraîchit encore un peu, et va délivrer son substitut.

— Pardon, Monsieur le comte, vous avez bien dû vous ennuyer. — Un peu ; — et... ça va bien là bas? — Très bien... Tout le monde était d'accord.

— Tant mieux, j'y cours voter. — Oh! vous n'iriez pas que M. Cabanon serait élu la même chose. — Comment! M. Cabanon? — Eh bien! oui... son affaire est assurée.

— Vous avez donc voté pour M. Cabanon? — Mais oui. — Mais c'est contre lui qu'il fallait voter. — Ah! dame, je ne savais pas.

Le comte s'en alla fâché, — il avait vendu un couteau.

Deux journaux de Gand appellent aujourd'hui l'attention du gouvernement sur la misère des Flandres. Voici ce qu'on lit dans l'*Organe*, journal ministériel :

Depuis quelque temps, les crimes les plus horribles, contre les personnes, se multiplient de manière à semer l'épouvante dans nos campagnes; des malfaiteurs, profitant des tristes circonstances engendrées par la misère et la cherté des vivres, commettent des attentats qui font frémir; en moins d'une semaine, les communes de Berlaere, dans la Flandre orientale, celle de Rollegem, dans l'autre Flandre, ont été témoins d'assassinats des plus atroces. Et, chose qui mérite d'être méditée en haut lieu, les individus arrêtés comme auteurs et complices de ces crimes, sont tous des repris de justice. Il y a dans ce fait un grand enseignement, bien propre à détruire les vaines théories de ces prétendus philanthropes dont la sollicitude se concentre sur les vauriens et qui n'ont aucun souci de la misère du brave et honnête ouvrier.

Indiquer un remède à un aussi grand mal, n'est pas chose facile : lorsque le publiciste veut traiter cette grave question, un double écueil l'arrête, savoir : la crainte de porter atteinte au droit de faire grâce, cette haute prérogative royale, et celle de nuire aux coupables, quelque grand que soit leur crime. Sa tâche doit donc se borner à appeler l'attention la plus sérieuse du gouvernement sur un état de choses aussi inquiétant pour la société et l'engager à prendre conseil des circonstances et du remède qu'elles exigent dans l'intérêt général.

M. Dieterici, directeur du bureau statistique de Prusse, vient de publier un tableau statistique de cette monarchie à la fin de 1843.

La Prusse, d'une superficie de 5,080 mille carrés, comptait alors 15,471,765 habitants, dont 7,721,038 du sexe masculin, et 7,750,727 du sexe féminin. Protestants, 9,428,911, catholiques 5,820,123. Les temples évangéliques sont au nombre de 6,116 (1 par 1,162 habitants), et les églises catholiques au nombre de 5,182 (1 par 1,123 habitants). Les ministres évangéliques sont au nombre de 5,889 (1 par 1,613 habitants), et les prêtres catholiques au nombre de 3,559 (1 par 1,615 habitants).

Moulins à eau 13,220, moulins à vent 10,572, moulins à vapeur 60 (34 seulement en 1840), imprimeries 584 (447 en 1840), presses 1,202 (1,109 en 1840), mines et forges 5,768, occupant 80,190 ouvriers, et produisant annuellement pour une valeur de 32,839,703 thalers. Brasseries 9,588, distilleries 10,131, machines à vapeur 2,091 de la force de 27,242 chevaux (en 1840, seulement 634, de la force de 12,278 chevaux). Filatures de coton, 136, occupant 150,436 broches; 3,300 filatures de laine occupant 405,603 broches. Depuis 1840, les filatures de laine se sont accrues de 3/8 p. c.; celles de coton ont diminué de 22, mais le nombre des broches est le même. La fabrication de la toile occupe en ce moment 34,451 métiers (dont 12,000 métiers à tisser) et produit de 10 p. c. depuis 1840. Des tisserands sont aujourd'hui au nombre de 505,161, dont 195,791 pour les cotons, 141,249 pour les toiles, 69,335 pour les soies, 73,435 pour les laines, 16,064 pour les rubans, 9,315 pour la bonneterie.

— On lit dans la *Quotidienne* :

Le tarif dont nous allons reproduire quelques dispositions, fut décrété en 1580 par Henry III. Un de ces hasards, trop rares dans l'existence d'un bibliophile, nous a fait rencontrer un très bel exemplaire, relié aux armes de France, de ce document assez peu connu.

Mais observons d'abord qu'un sou, en 1580, représentait une toute autre idée que celle qui s'attache aujourd'hui à cinq centimes.

Afin d'offrir des idées justes, nous mettrons à côté du prix ancien le prix auquel il correspond, d'après le pouvoir actuel de l'argent, tel que l'ont établi les laborieuses investigations de M. Leber, l'un des hommes le mieux versés dans la connaissance des points les plus délicats de l'histoire de France.

Voici quelques-unes des dispositions du tarif que nous avons sous les yeux :

» Anif ou indigo,	60 sous le quintal, 16 fr. 10 c.
» Bois d'ébène ou de campé (Campêche),	4 1 80
» Clous de girofle, canelle,	
» gingembre, poivre,	10 livres 58 50
» Riz et souchre,	4 sous 1 80
» Salpêtre,	12 5 85
» Séné,	48 21 40
» Tabac,	30 13 30
» Vif argent,	32 14 30
» Sucre de toute sorte,	24 10 70
» Oranges,	9 den. le mille, 35

Quelques articles du tarif de Henry III ne figurent plus sur les tarifs actuels; ils sont frappés de droits énormes qui attestent quel prix immense on attachait à pareils objets.

Les cornes de licorne payaient 200 livres par quintal, cent fois plus que le sucre; les os de cœur de cerf, 10 livres; la momie, 8 livres. Tout cela était alors doté de vertus médicales bien précieuses; tout cela est effacé; les cures non moins attestées, non moins réelles que celles dont on est redevable à mille et un remèdes vantés de nos jours.

Les deux articles les plus imposés sont l'ambre gris et musc 1,200 livres et 1,000 livres par quintal. Il est vrai qu'ils sont évalués à 300 et à 200 livres tournois la livre pesant, ou à-dire à 1,605 et à 1,312 francs le demi-kilogramme. Ces substances, si rares et si chères, étaient des objets de toilette pour se les procurer, les honnêtes dames dont Brantôme a écrit l'histoire, ne regardaient pas au prix.

Une personne arrivant d'Allemagne nous rapporta qu'elle était témoin d'un grand accident arrivé sur le chemin de fer Heidelberg à Mannheim; deux convois se sont rencontrés; trois ou quatre personnes n'avaient pas été retrouvées encore. Cinq voitures ont été entièrement brisées.

Le stock des cotons dans les divers ports du royaume de la Grande-Bretagne au 31 décembre dernier, était 1,060,530 balles, dont 693,010 balles coton d'Amérique.

Au 31 décembre, il y avait en entrepôt à Liverpool 80,1 tonneaux de guano, dont 14,000 venant de l'Amérique méridionale, 48,068 d'Ichaboe et 18,105 de divers autres points de l'Afrique.

Les compagnons de mer. — Nos marins rapportent souvent de leurs voyages lointains de fâcheux compagnons de route avec lesquels ils sont obligés de vivre en bonne intelligence sous peine de laisser saquer leur cargaison. Ils ont affaire à des brigands de première espèce, ce sont des rats. Il faut à ces gens-là la faire leur pain, on ne peut pas leur donner de la viande; le navire doit nourrir ses rats et ne pas leur mesurer la portion, s'ils n'ont pas d'eau, ils trouent le bâtiment, s'ils n'ont pas de combustible ils mangent les denrées qu'il transporte; on ne peut qu'il fait compter avec de pareils hôtes. Ce n'est qu'après le déchargement qu'on peut leur faire la guerre et encore on leur peut-on faire jusqu'à extinction, il en reste toujours. La destruction de rats qui a eu lieu il y a quelques temps dans un navire amarré aux bassins, peut donner une idée des tribulations que ces animaux doivent causer à un équipage dans des voyages de long cours; cette destruction ne s'est pas élevée à moins de 4,042 rats. On a fermé les écoutilles du bâtiment et l'asoufflé.

**Theatre-Royal-Français.**  
Jeudi 8 janvier 1846. (Représentation n. 97.)  
LES TROIS PREMIERS ACTES DE  
**Guillaume Tell**, grand-opéra, paroles de M. de Jouy, musique de Rossini.  
On commencera à SEPT HEURES.

**Grande Salle Tivoli.**  
DIMANCHE, 11 JANVIER 1846  
**GRAND BAL PARE ET MASQUE**  
Le bal s'ouvrira à 10 heures du soir.

**A LOUER**  
pour le 1er mai prochain, dans une maison particulière, située dans un endroit le plus agréable de la ville, un quartier au premier étage, composé de HUIT grandes chambres, parmi lesquelles un grand salon, avec chambre en suite, toutes avec plafond et cheminées en marbre; vestibule, escalier large, et commode; une cuisine avec deux pompes, chaudière, four, et tout le nécessaire pour la cuisine; un cave et greniers spacieux, avec jouissance d'un beau jardin, en un mot, tout ce que comporte un logement confortable. S'adresser chez A. DEGRUOT, N. charpentier, Westend, L. B. n. 1, à Haye.

**Cours des Fonds Publics.**  
*Bourse d'Amsterdam du 6 Janvier.*

	5 janv.	6 janv.	7 janv.
Dette active.	61	61	61
Dito dito.	61	61	61
Dito en liquidation.	61	61	61
Dito dito.	96	95	96
Dito des Indes.	4	4	4
Syndicat.	4	4	4
Dito.	3	3	3
Société de Commerce.	164	163	163
Act. du lac de Harlem.	5	5	5
Chemin de fer de Hollande.	114	114	114
Act. du Chemin de fer Holland.	106	106	106
Oblig. Hope & C. 1798 & 1818 5/8.	105	105	105
Dito dit. 1828 & 1829 5/8.	105	105	105
Inscrip. au Grand-Livre.	80	80	80
Certificats au dit.	6	6	6
Dito inscriptions 1831 & 1833 5/8.	98	98	98
Emprunt de 1840.	91	91	91
Id. chez Stieglitz et Comp.	90	90	90
Passive.	5	5	5
Dette différée à Paris.	—	—	—
De Ferrard.	—	—	—
Espagne.	24	23	24
Ardoins.	5	5	5
Dito.	3	3	3
Coupons Ardenn.	24	24	24
Obligations Goll. & Comp.	5	5	5
Dito métalliques.	5	5	5
Dito dito.	21	21	21
France.	—	—	—
Pologne.	—	—	—
Brésil.	—	—	—
Portugal.	61	61	61

*Bourse d'Amsterdam du 6 Janvier.*  
Métalliques, 5 p. c. — Naples, 5 p. c. — Ard., 5 p. c. — Différée ancien., — Passive, 5 p. c. — Lots de Hesse 69 p. c. — près la Bourse (2 1/2 heures), à 10 h.

**LA HAYE**, chez **Leopold Lebendberg**, *Luge Nieuwe*  
Dépôt-général, à Amsterdam, chez M. Schoonhoven et  
*Beurssteeg*, et à Rotterdam, chez S. van Raven Smeek, *Haarlem*